



QUELQUES BONNES PRATIQUES POUR UNE FORET VIVANTE

Respecter la tranquillité pendant la reproduction

Éviter toute intervention mécanique (exploitation, broyage, éclaircissement...) entre mars et septembre pour ne pas déranger les oiseaux et les autres espèces durant leur période de reproduction. Garder son chien en laisse lors des promenades.

Conserver les clairières naturelles

Ces milieux de transition sont favorables à une grande diversité d'insectes dont les papillons de jour et constituent des zones de nidification au sol pour l'Engoulevent d'Europe ou le Busard Saint-Martin.

Favoriser des îlots de vieillissement

Un îlot de vieillissement est une zone où le gestionnaire laisse croître les arbres au-delà de leur âge d'exploitabilité.

Créer des lisières étagées

Privilégier une structuration des lisières avec des arbres, des arbustes, des buissons et des ourlets herbacés sur environ 10 mètres de large.

Conserver le bois mort

Les arbres morts ou dépérissants sont des gîtes essentiels pour de nombreuses espèces (chauves-souris, pics ou rapaces nocturnes). Le bois mort, sur pied et au sol, est un refuge et une source de nourriture essentiels pour de nombreux invertébrés (coléoptères, mouches, etc.).

Créer des îlots de sénescence

Certaines parties de la forêt doivent être laissées sans intervention humaine sur le long terme pour favoriser la biodiversité liée aux bois dépérissants.

Conserver et créer des mares

Les mares sont cruciales pour de nombreuses espèces aquatiques comme les grenouilles, les tritons, les salamandres et les libellules.

Favoriser la diversité d'essences

Mélanger les âges et les végétaux autochtones pour une forêt plus riche et résiliente.

UN RESEAU DE PARTENAIRES

Les associations ont travaillé en bonne intelligence avec les acteurs du monde forestier qui sont leurs partenaires : l'Office National des Forêts (ONF) et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF).

Charente Nature

Impasse Lautrette
16000 Angoulême
05 45 91 89 70

charentenature@charente-nature.org

Nature Environnement 17

2 avenue Saint-Pierre
17700 Surgères
05 46 41 39 04
contact@ne17.fr

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

48 rue Rouget-de-Lisle
79000 Niort
05 49 09 24 49
contact@ornitho79.org

LPO Poitou-Charentes

21 rue de Vaugouin
17000 La Rochelle
05 46 50 92 21

charente-maritime@lpo.fr

25 rue Victor-Grignard

86000 Poitiers
05 49 88 55 22
viennne@lpo.fr

Poitou-Charentes Nature

14 rue Jean-Moulin
86240 Fontaine-le-Comte
05 49 88 99 23
contact@pcnature.fr

Office National des Forêts (ONF)

05 49 58 96 00
dt.centre-ouest-aquitaine@onf.fr



Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF)

05 49 52 23 08
poitou-charentes@cnppf.fr



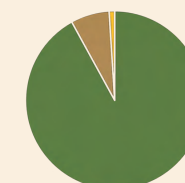
À la découverte des OISEAUX FORESTIERS du Poitou-Charentes



La surface des forêts du Poitou-Charentes s'est étendue depuis le milieu du XIX^e siècle (passant de 12 % à 16 % de couverture du territoire), mais il apparaît qu'en même temps elle se soit morcelée, tout particulièrement en raison des défrichements pour l'agriculture, de l'urbanisation et du développement des infrastructures de transport. Le peuplement forestier se compose de feuillus avec le Chêne pédonculé, le Chêne pubescent et le Châtaignier, ainsi que de résineux avec majoritairement le Pin maritime.



17%
du territoire
contre 30 %
en France métropolitaine



■ Propriétaires privés
■ État (forêts domaniales)
■ Collectivités

La forêt joue un rôle économique majeur avec la filière forêt-bois qui mobilise des dizaines de milliers d'emplois en France.

En parallèle, les écosystèmes forestiers contribuent à la régulation du climat, à la protection contre l'érosion des sols, fournissent des matières premières essentielles et sont au cœur du cycle de l'eau, source de toute vie sur Terre. Ces espaces sont des réservoirs de biodiversité. Ils abritent une flore (arbres, plantes, mousses), des champignons et une faune (insectes, vers, oiseaux, mammifères...) formant des communautés remarquables.

1 programme • 3 objectifs • 4 associations

C'est pourquoi sous l'égide de Poitou-Charentes Nature, quatre associations de protection de la nature (Charente Nature, le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, la LPO Poitou-Charentes et Nature Environnement 17) ont développé le projet « Oiseaux forestiers du Poitou-Charentes » entre 2022 et 2024.

Les objectifs étaient d'améliorer la connaissance des oiseaux forestiers en réalisant des inventaires en période de nidification, de suivre la reproduction du Circaète Jean-le-Blanc, et de sensibiliser les gestionnaires et les propriétaires forestiers à la prise en compte de l'avifaune.



Crédits photo © : Christian AUSSAGUEL, Hervé BROGUY, Fabrice CAHEZ, Charente Nature, Fabrice CROSET, Laurent DEBORDES, Matthieu DORFIAC, Antoine DUSART, Florian GIRARDIN, Michel GRANGER, Pascal LAVOUÉ, Antoine JORIS, Philippe JOURDE, Teddy ROUSSE, René VILLAIN
Conception et réalisation : Poitou-Charentes Nature - septembre 2025
Impression : SIPAP Oudin

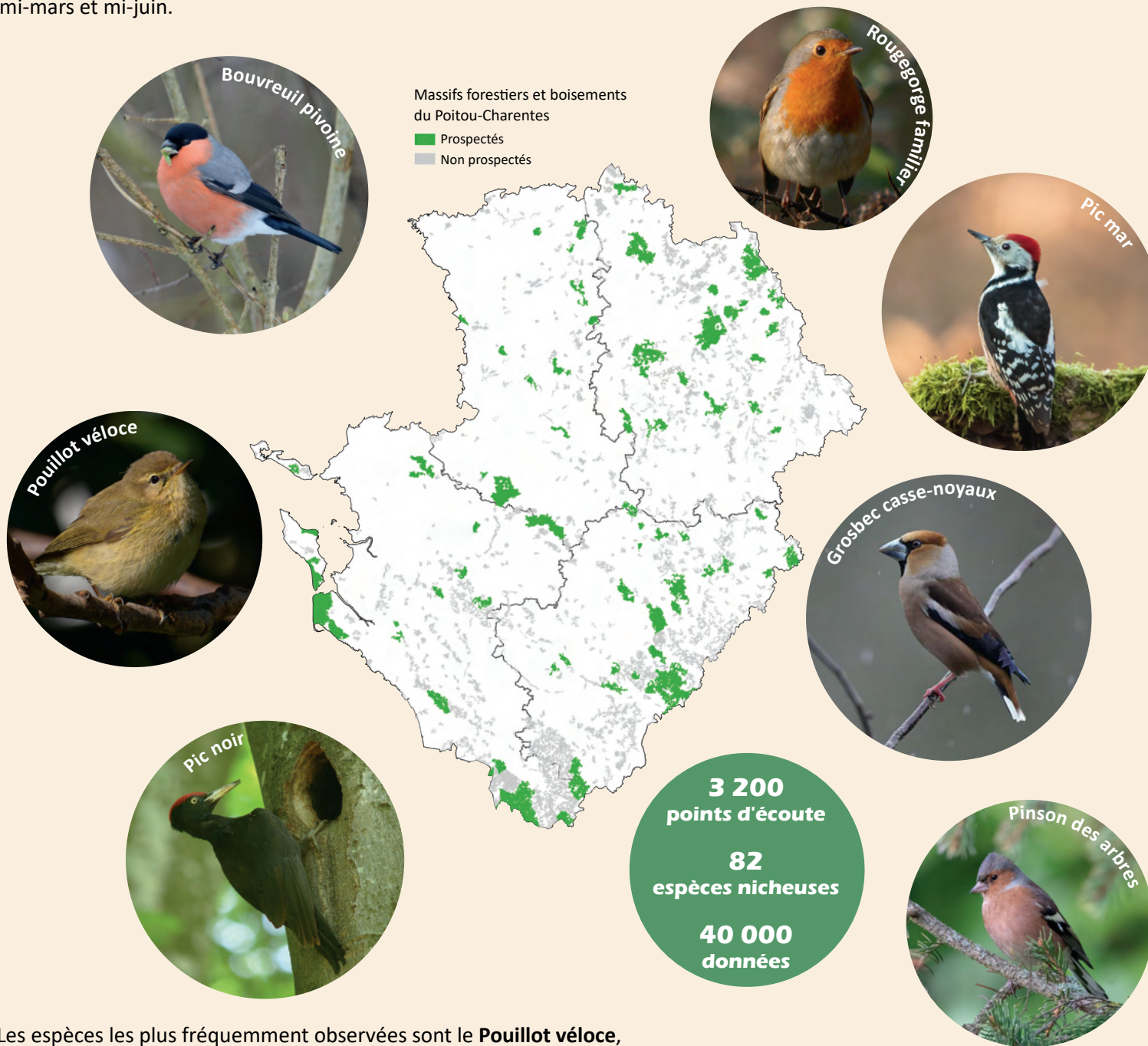
Action co-financée avec le soutien du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine et la fondation Anyama





A L'ECOUTE DES OISEAUX

Entre 2022 et 2024, 35 observateurs ont exploré 79 boisements du Poitou-Charentes, selon la **méthode des points d'écoute**, pour étudier les oiseaux. Ce protocole scientifique consiste à identifier et dénombrer tous les oiseaux vus et entendus, posés ou en vol, pendant 5 minutes sur un lieu précis. Ces points d'écoute sont répétés à trois reprises pendant le printemps, entre mi-mars et mi-juin.



Les espèces les plus fréquemment observées sont le **Pouillot véloce**, le **Rougegorge familier**, le **Pinson des arbres**, la **Fauvette à tête noire** et le **Pigeon ramier**.

Parmi les espèces inventoriées, une vingtaine sont dites spécialistes des milieux forestiers. Il s'agit d'espèces adaptées à un habitat en particulier, qui ont des exigences spécifiques pour assurer leur cycle biologique et leur survie. **Leur présence est un bon indicateur de la santé de nos forêts.** C'est le cas du **Pic mar**, du **Pic noir**, du **Pouillot siffleur**, du **Bouvreuil pivoine**, du **Grosbec casse-noyaux** ou de la **Mésange huppée**, espèces qui sont protégées par la loi française et parfois menacées ou en déclin.



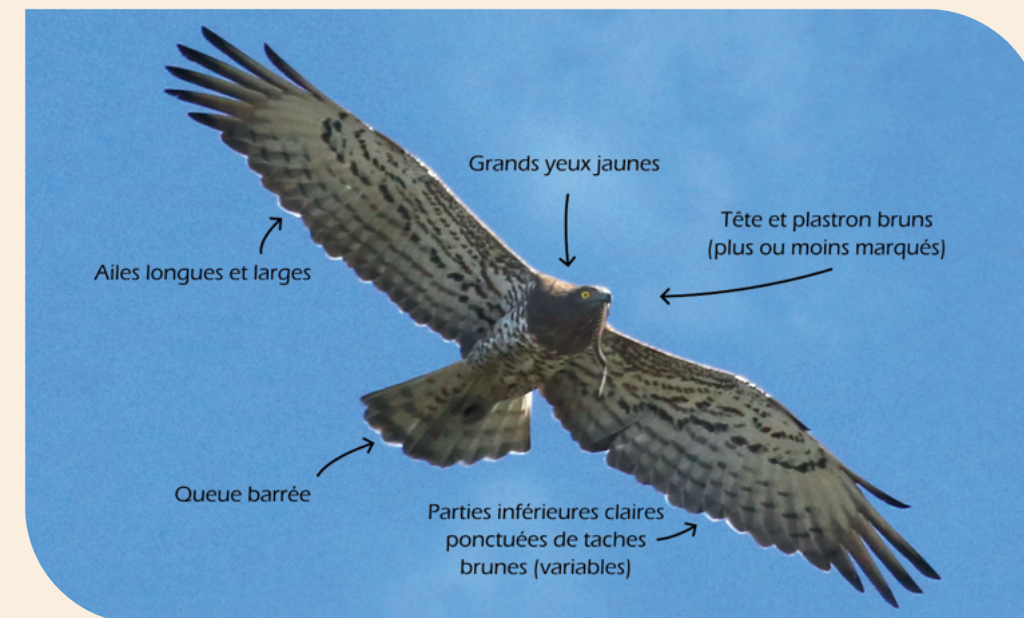
LE CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC, L'AIGLE DU POITOU



Le Circaète Jean-le-Blanc, rapace diurne de la famille des aigles, atteint **1,80 m d'envergure**. C'est dans des secteurs boisés calmes qu'il installe son nid, généralement, chez nous, à la cime d'un pin sylvestre, maritime ou laricio. Il **pond un seul œuf**. Sa nidification terminée, il migre vers l'Afrique subsaharienne (sept.-oct.), où il passe l'hiver, et nous revient en mars. Il **se nourrit essentiellement de reptiles**, capturés dans des zones ouvertes, landes, prairies, friches..., en pratiquant un vol stationnaire caractéristique. Il **est protégé en France et sa conservation est une priorité en Europe**.

En 2024, la population du Circaète Jean-le-Blanc du Poitou-Charentes est estimée à une centaine de couples et 43 nids ont pu être localisés précisément.

Des formations et des sorties collectives ont été mises en place pour initier ou renforcer les connaissances des bénévoles. Avec la mobilisation **d'une soixantaine de personnes** et des **centaines d'heures d'observation**, de nouveaux sites de reproduction ont été localisés.



La localisation des sites de reproduction de l'espèce est communiquée à l'Office National des Forêts (ONF) et au Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) chaque année, avant la saison de reproduction, afin que ces gestionnaires prennent en compte cette espèce lors des travaux, des aménagements ou des activités de loisirs qui ont lieu dans leurs boisements.



Le Circaète est sensible au dérangement durant la période de formation des couples, de construction du nid, de la couvaison et des 3-4 premières semaines après l'éclosion, il est conseillé aux gestionnaires et propriétaires de forêts de **ne pas intervenir dans une zone de 300 mètres autour du nid de début mars à mi-septembre**.

D'autres rapaces diurnes, tous protégés, nichent en forêt...

